




La Poudrière– Code 25

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
	ZCc 1,8 ha	X : 172553
	ZCr 3,08 ha	Y : 136724
	ZD 4,79 ha	

La prairie de la Poudrière est située le long de l'Orneau en amont de la station d'épuration des Trois Ponts. Elle a fait l'objet de tentatives de drainage. Cependant, ces opérations de drainage n'ont pas eu le « succès » escompté sur l'ensemble de la zone ; Ainsi, la prairie est d'une très grande richesse écologique. Hormis les nombreux joncs (*Juncus effusus* et *Juncus inflexus*) retrouvés dans les parties drainées, la zone la plus humide abrite une magnocariçaie et des plantes d'intérêt patrimonial caractéristiques des prairies humides telles que le pâturin des marais (*Poa palustris*), espèce figurant sur la liste rouge wallonne comme espèce vulnérable. Les principales espèces d'intérêt identifiées sont la laïche des marais (*Carex acutiformis*), la laïche distique (*Carex disticha*), la fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*), le scirpe des marais (*Eleocharis palustris*), la stellaire des fanges (*Stellaria uliginosa*), la renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*), la renoncule rampante (*Ranunculus repens*), le cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*), la véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*), le lycoper d'Europe (*Lycopus europaeus*) et la petite douve (*Ranunculus flammula*).

L'intérêt faunistique y est aussi important. Citons en guise d'exemple la présence de nombreux odonates et de batraciens tels que le triton ponctué (*Triturus vulgaris*). Un insecte peu commun sur la commune de Gembloux a été observé, la nêpe (*Nepa cinerea*).

Le drainage de cette prairie, exceptionnelle à Gembloux, devrait être complètement évité à l'avenir et les intrants agricoles réduits grâce à l'implantation d'une zone tampon.

Espèces remarquables

Pâturin des marais (<i>Poa palustris</i>)	Stellaire des fanges (<i>Stellaria alsine</i>)
Cresson de fontaine (<i>Nasturtium officinale</i>),	Laïche des marais (<i>Carex acutiformis</i>)
Laïche distique (<i>Carex distichia</i>)	Triton ponctué (<i>Triturus vulgaris</i>)
Nêpe (<i>Nepa cinerea</i>)	

Espèces végétales présentes sur le site

Anthriscus sylvestris, *Anthoxanthum odoratum*, *Apium nodiflorum*, *Callitriche stagnalis*, *Caltha palustris*, *Carex acutiformis*, *Carex disticha*, *Carex hirta*, *Cerastium fontanum*, *Cirsium palustre*, *Coryllus avellana*, *Cynosurus cristatus*, *Eleocharis palustris*, *Epilobium hirsutum*, *Equisetum palustre*, *Glyceria notata*, *Holcus lanatus*, *Juncus effusus*, *Juncus inflexus*, *Lemna minor*, *Lotus uliginosum*, *Lychnis flos-cuculi*, *Lycopus europaeus*, *Mentha aquatica*, *Nasturtium officinale*, *Phragmites australis*, *Poa palustris*, *Poa trivialis*, *Ranunculus flammula*, *Ranunculus repens*, *Scirpus sylvestris*, *Scrophularia umbrosa*, *Stellaria alsine*, *Stellaria uliginosa*, *Veronica arvensis*, *Veronica beccabunga*,...

Propositions d'actions

- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude;
- Ne plus entretenir les drains déjà colmatés et dans le cas contraire, reboucher les drains toujours fonctionnels ;
- Attribuer un statut de conservation fort à ce site abritant une espèce figurant sur la liste rouge des espèces de Wallonie (*Plantes protégées et menacées de Wallonie*).

Illustrations



© Piqueray J.

Figure 101 : Magnocariçaië à Laïche des marais (*Carex acutiformis*)



© Launoy S.

Figure 102 : Jonc épars (*Juncus effusus*)



© Launoy S.

Figure 103 : Aperçu du site



© Launoy S.

Figure 104 : Aperçu du site depuis l'Orneau